

Violences faites aux femmes : comment former les futur·es
professionnel·les dans l'enseignement supérieur ?

Violences liées à l'honneur et mariages forcés

Maria Miguel-Sierra

10 mai 2019

FWB et ARES

Violences liées à l'honneur: de quoi parle t-on?

- « Les violences liées à l'honneur regroupent les infractions, incidents ou comportements qui ont été ou pourraient être commis par un ou plusieurs individus pour garantir la perception qu'ils ont de l'honneur d'un individu, d'une famille et/ou d'une communauté, en violation des droits fondamentaux d'une ou plusieurs personnes » (Circulaire COL 06/2017)
- Honneur : notion subjective qui varie dans le temps, d'une communauté à une autre, un pays à un autre. Notion souvent associée aux sociétés patriarcales et fortement hiérarchisées dans lesquelles l'honneur constitue le fondement de la vie familiale et communautaire. Dans ces sociétés les rôles et les comportements des individus sont très codifiés et doivent répondre à normes et des règles strictes. Parmi ces normes, le contrôle de la sexualité des femmes et la préservation de sa virginité sont des éléments fondamentaux.

Particularités des VLH

- Les VLH sont considérées comme des violences de genre car elles affectent principalement les femmes et les filles mais aussi la communauté LGTB dans la mesure où les VLH visent, entre autres, à réaffirmer les rôles attendus de chacun et les relations entre les sexes
- Elles ciblent les membres de la famille dont les comportements réels ou perçus sont considérés honteux, inappropriés et non conformes aux normes culturelles
- Elles visent à contrôler ces comportements et à rétablir l'honneur ou peuvent apparaître en amont afin de prévenir une atteinte à l'honneur
- Ils peut y avoir un ou plusieurs agresseurs de la famille nucléaire , de la famille élargie voire des membres de la communauté. Elles peuvent être planifiées
- Elles s'inscrivent dans un continuum des violences avec un risque d'escalade en termes d'intensité et de dangerosité. Ce continuum recouvre un large spectre de violences: chantage, menaces, harcèlement, enfermement, coups et blessures, violences sexuelles, mariage forcé, renvoi au pays d'origine, enlèvement, crime d'honneur.

VLH : Conséquences pour les victimes

Les violences liées à l'honneur ont de nombreuses conséquences sur la vie des victimes, que ce soit au niveau psychologique, physique, social ou économique. Voici quelques exemples de conséquences de violences liées à l'honneur :

- Les victimes de violences liées à l'honneur présentent des signes d'altération de l'estime de soi, de dépression, d'anxiété, des troubles alimentaires, des troubles du sommeil, elles peuvent avoir recours à des substances nocives (drogue, alcool, etc.) De plus, elles peuvent également présenter des signes physiques comme des maux de tête, des traces de coups, des membres cassés.
- Choc post-traumatique : les violences physiques et psychologiques subies par les victimes de violences liées à l'honneur peuvent avoir pour conséquences l'apparition de traumatismes importants, qui sont parfois enfouis.
- Isolement : l'isolement des victimes est une stratégie mise en place par les familles, d'une part pour faciliter le contrôle et d'autre part pour éviter que la victime aille chercher de l'aide. Ce sentiment de solitude peut avoir de graves conséquences psychologiques pouvant mener, dans le pire des cas au suicide.
- Les victimes de violences liées à l'honneur sont régulièrement déscolarisées et peuvent être mariées de force
- Renvoi dans le pays d'origine : lorsque les garçons ou les filles n'obéissent pas suffisamment à leurs parents/leur famille, ils peuvent être « renvoyés » dans leur pays d'origine.

Une forme spécifique de VLH: Les mariages forcés

Le mariage forcé est défini à l'article 146 ter du Code Civil comme une « union contractée sans le libre consentement d'au moins un des époux ou si le consentement d'au moins un des époux a été donné sous la violence ou la menace ».

Mariage arrangé: un mariage arrangé est un mariage proposé et encouragé par par les familles des futurs époux mais le choix final doit revenir aux futurs époux.

Lien avec les VLH: La menace d'un mariage forcé peut être une manière pour les parents de mettre fin à un comportement de leur enfant considéré comme honteux

S'opposer à un mariage arrangé peut conduire à des VLH et un mariage arrangé peut se transformer en mariage forcé

Mariages forcés: conséquences pour les victimes

Avant le mariage

- Violences psychologiques : insultes, menaces, chantage, culpabilisation
- Violences physiques : coups et blessures, privation de nourriture et de soins, tentative de meurtre
- Isolement, privation d'autonomie (contrôle incessant, accompagnement par un membre de la famille dans les déplacements, surveillance)
- Enfermement, séquestration
- Interdiction de toute scolarité

Après le mariage

- Viols et autres violences sexuelles
- Grossesses non désirées, grossesses précoces pouvant engendrer des problèmes gynécologiques
- Risque de VIH et autres MST
- Violences conjugales physiques et psychologiques
- Exploitation par la belle-famille, esclavage domestique
- Troubles psychologiques graves : troubles alimentaires, dépression, automutilations, idées suicidaires, passage à l'acte
- Perte d'autonomie et de liberté
- Absence d'autonomie financière (dépendance vis du conjoint et de la belle-famille)

Formation des professionnels

- Cadre légal (Convention d'Istanbul, code civil et pénal, Plan d'Action National contre les violences, Plan Intra francophone contre les violences sexistes et familiales, Circulaire Col 06/2017)
- Belgique : pays multiculturel et d'immigration
- Les VLH et MF sont des formes de violences spécifiques et complexes qui nécessitent des professionnels formés à ces types de violences afin de les détecter, à évaluer les risques encourus, le niveau de gravité et les conséquences.
- Les femmes et filles victimes de VLH ou MF sont souvent très surveillées de près par leur famille et leurs proches. Quand elles osent chercher de l'aide, il est important de comprendre que cela peut constituer leur seule chance de le faire. Il est donc essentiel de former des professionnels qui pourront répondre dès la première rencontre à leurs demandes et les aider.
- Des professionnels adéquatement formés permettront de mieux lutter contre les VLH et les MF, de lutter contre les inégalités entre les sexes et in fine de contribuer à une société plus respectueuse des droits de toutes les personnes.

